

L'ORALITÉ DANS LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE ET QUÉBÉCOISE

PETR KYLOUŠEK

Université Masaryk Brno
Institut de Langues et Littératures Romanes
Arna Nováka 1
602 00 Brno
République Tchèque
kylousek@phil.muni.cz

Abstract: Contrary to the situation in France, French Canadian and Quebec literature lays much greater importance on orality. The effect of the *joual* in texts and on stage in the period of 1950–1980 as well as the literary experience of writers such as Godbout (*vécirre*), Gauvreau (*langue exploréenne*), Ducharme, Tremblay, Renaud, Victor-Lévy Beaulieu, Maillet and others reintroduce orality in the modern literary context. The paper attempts to clarify some causes and factors influencing the phenomenon: the linguistic and cultural circumstances during the colonization period, the tendencies towards a baroque expression leading to a *scenografi* of literary performances, cultural peripherization (19th and 20th century), linguistic and cultural emancipation and the pursuit of a new cultural identity — the *québécoïté*.

Keywords: French Canadian and Quebec literature, orality, peripherization/deperipherization, baroque tendencies, québécoïté

À la différence de la tradition culturelle française, la littérature canadienne-française et québécoise accorde une place plus importante à l'oralité. Dans la période 1960–1980, la vague de la littérature et du théâtre «joualisants» (ou «acadianisants») de Michel Tremblay, Victor-Lévy Beaulieu, Jacques Renaud ou Antonine Maillet ainsi que les expériences littéraires de Jacques Godbout («vécirre», vivre+écrire), de Claude Gauvreau (langue «exploréenne»), de Réjean Ducharme («bérenicien») traduisent un comportement différent de celui des écrivains français face à la norme linguistique et au code écrit. Jacques Godbout l'explique :

Et tout ce que les écrivains québécois tentent, avec plus ou moins d'habileté, de dire aux écrivains français d'Europe, c'est que la langue littéraire est trop polie, trop cultivée, trop usée, trop étioyée, trop instruite, trop codifiée, trop propriété privée, trop correcte pour l'usage que nous voulons en faire. Nous avons besoin, pour entrer dans l'histoire et violer l'espace/temps américain, d'un français plus souple et plus fou et plus utile que le leur, nous avons besoin d'un français sauvage, le québécois, pour nous civiliser¹.

Pour mieux saisir l'Amérique, *le québécois* de Godbout se veut perméable aux irrégularités, un code plus proche de l'oral, comme le montrent certains de ses romans. Chez d'autres auteurs — Jacques Poulin, Nicole Brossard, Michèle Lalonde, Marco Micone, etc. — cette perméabilité concerne différents codes linguistiques du continent et peut aboutir à un langage hybride, métissé.

Quelles que soient les raisons particulières de chacun des écrivains et quel que soit le statut qu'ils attribuent à l'oralité, toujours est-il que celle-ci constitue un élément de différenciation complexe — littéraire, culturelle et identitaire. La relation entre l'écrit et l'oral, entre l'écriture et l'oralité, obéit, dans la culture canadienne-française et québécoise, à une distribution et hiérarchie des valeurs spécifique — une axiologie *sui generis*.

Ainsi, le code oral peut constituer le corps même de l'écriture, comme dans les œuvres de Tremblay et Maillet qui haussent le *joual* et l'*acadien* au niveau du sublime tragique et héroïque en conférant à la langue parlée, populaire, argotique le statut de la langue littéraire achevée. L'oralité intervient aussi dans la définition et la distribution des genres². L'oralité influence la morphologie des œuvres en soulignant l'importance de la parole (dialogues, monologues) au détriment du récit³.

¹ J. Godbout: 'Entre l'Académie et l'Écurie', *Liberté* 93, 1974: 33. Cité d'après L. Gauvin: *Langagement*, Montréal: Boréal, 2000: 38–39.

² Une des caractéristiques du conte folklorique canadien est son ancrage spatio-temporel précis. Du coup, il est difficile de tracer une limite définitoire entre le conte merveilleux (folklorique) et le conte fantastique (littéraire). Aussi les éléments merveilleux, ceux du récit oral, imprègnent-ils la littérature de bien des auteurs contemporains (Michel Tremblay, Noël Audet, Yves Beauchemin, etc.). Cf. H. Beaugrand: *La Chasse-galerie et autres récits*, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1989: 81: «On était à la veille du jour de l'an 1858, en pleine forêt vierge, dans les chantiers des Ross, en haut de la Gatineau.» Le conte en question peut-être considéré comme typique du conte folklorique canadien.

³ Cf. P. Kylaoušek: 'Une modernité québécoise. Le cas de Jacques Ferron', *Études Romanes de Brno* LII, 2003: 109–125.

L'étendue et la variété des manifestations de l'oral et de l'oralité pose la question de l'origine, autrement dit de la tradition et des facteurs de longue et moyenne durée qui ont conditionné la relation entre l'écrit et l'oral. Le présent exposé tâchera de relever trois moments déterminants : 1. la situation linguistique et culturelle pendant la colonisation (17^e et 18^e siècles) ; 2. la périphérisation culturelle (19^e et 20^e siècles) ; 3. l'émancipation linguistique et culturelle liée à l'idée du peuple et à la recherche de la différence culturelle—la québécoisité.

I.

La situation linguistique et culturelle de la Nouvelle-France, aux 17^e et 18^e siècles, comporte plusieurs facteurs qui favorisent la prise en compte de l'importance de l'oral. Les colons français et les missionnaires sont confrontés au poids démographique des tribus indiennes qui ne diminuera qu'à la fin du 17^e siècle. L'ursuline Marie Guyard (Marie de l'Incarnation) caractérise son Québec d'alors comme «[...] ce bout du monde où l'on est sauvage toute l'année, sinon lorsque les vaisseaux sont arrivés [et] que nous reprenons notre langue française [...]»⁴ Les tribus indiennes—surtout les Iroquois et les Hurons—possèdent une culture orale face à laquelle les Européens prennent une attitude ambiguë, mêlée de mépris et d'admiration. Le sentiment de supériorité des détenteurs de l'écriture et de la culture de l'Écriture est modéré par l'appréciation de l'art oratoire des chefs indiens que le jésuite Paul Le Jeune caractérise comme «[...] une rhétorique aussi fine et déliée qu'il en sauroit sortir de l'escolle d'Aristote, ou de Cicéron.» L'estime du missionnaire est sensible à la mise en scène et à la théâtralité nécessaires au pouvoir politique de la parole car «[t]oute l'autorité de leur chef est au bout de ses lèvres, il est aussi puissant qu'il est éloquent.»⁵

Cette appréciation du pouvoir et de la portée pragmatique de la parole est confortée par des facteurs esthétiques : la sensibilité baroque du 17^e siècle qui, en Nouvelle-France, se trouvera stimulée par le messianisme et le prosélytisme des colons et des missionnaires. Le baroque

⁴ Cité d'après M. Plourde et coll. : *Le Français au Québec*, Québec : Fides, 2003 : 17, avec renvoi à G. Oury : *Marie de l'Incarnation, Correspondances*, Solesme : Abbaye de Saint-Pierre 1971.

⁵ P. Le Jeune : *Relations* (1633). Voir aussi la description—par le jésuite Barthélémy Vimont—du discours-représentation du messenger iroquois à Québec (*Relations des jésuites*, 1642–1645). Cf. A.I. Valero Peña : 'Le pouvoir de la parole dans les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France au XVII^e siècle', *Globe* VI, 2003 : 151–169.

apparaît, à bien des égards, comme la période fondatrice de la culture canadienne-française et québécoise et son poids relatif semble plus important que dans la culture française. Les éléments baroques — pathos de la foi et de la mission civilisatrice, héroïsme de la découverte et conquête du territoire, mais aussi théâtralité, rhétorique, art et mise en scène de la parole — représentent un fonds culturel stimulé, dans les périodes ultérieures, par les conflictualités ethniques, confessionnelles, politiques, nationales⁶.

Dans une culture périphérique, coloniale, qui se voit interdire l'établissement d'une imprimerie (1683)⁷, la communication manuscrite et orale gagne en importance relative. La culture de la parole se manifeste tôt, à l'aube même de l'installation de la colonie. Un des premiers textes littéraires liés à la vie coloniale est *Le Théâtre de Neptune* (1606) de Marc Lescarbot : il s'agit de la mise en scène de l'accueil du sieur de Poutrincourt au retour de son expédition. Le texte présente un mélange macaronique du français, du gascon et des langues indiennes qui annonce le métissage linguistique des périodes ultérieures.

Le goût de la parole scénique et du spectacle reste important tout au long du 17^e siècle. *Le Cid* de Corneille est joué à Québec en 1646, dix ans seulement après la représentation parisienne. Plusieurs autres pièces de Corneille, de Racine et de Molière sont données avant l'intervention de l'évêque de Québec Saint-Vallier contre *Tartuffe* de Molière (1694).

2.

L'importance relative de l'oralité face à l'écrit est soulignée par d'autres facteurs après la prise de la Nouvelle-France par l'Angleterre et sa transformation, suite au Traité de Paris (1763), en quinzième colonie britannique en Amérique du Nord. Concurrencé et bientôt supplanté par l'anglais, le français évoluera entre bilinguisme et diglossie. La sensibilité romantique aidant, il deviendra un des éléments fondamentaux de l'identité canadienne-française, à défaut de l'identité territoriale ou éta-

⁶ Cf. V. Černý : *Až do předsíně nebes (S'élever jusqu'à l'entrée des cieux)*, Praha : Mladá fronta, 1966. L'auteur analyse pertinemment les facteurs d'émergence de la sensibilité baroque, entre autres l'importance de la conflictualité religieuse.

⁷ La requête des sulpiciens de Montréal, en 1683, aurait été rejetée, selon le voyageur suédois Pehr Kalm, par crainte de la diffusion des imprimés contraires à la foi catholique. J. Rousseau & G. Béthune : *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal : Cercle du livre de France, 1977 : 296–297. Cf. M. Lemire et coll. : *La Vie littéraire au Québec*, II, Sainte-Foy : Les Presses Universitaires de l'Université Laval, 1992 : 213–214.

tique. La fonction identitaire de la langue ne va pas sans la formulation progressive du concept de peuple et de nation qui reflètent l'évolution de la société canadienne au sein de laquelle les francophones jouent pendant longtemps le rôle du plus faible, du moins instruit, du retardé, du subordonné. Le programme national libéral, qui prévaudra jusqu'à la moitié du 19^e siècle, sera progressivement supplanté par le programme conservateur, catholique.

Le français canadien subit une double périphérisation : face à la norme du français de France et face à l'anglais. Marginalisé dans l'espace public, notamment urbain (affichage, enseignes), marginalisé dans l'usage économique (langue de travail et de commerce), marginalisé aussi dans l'usage juridique (en devenant langue de traduction non de rédaction des lois), il se replie davantage dans la sphère intime, familière ou familiale. Il ne s'agit pas de l'évincement, mais d'un affaiblissement de sa position qui favorise l'oral par rapport à l'écrit.

S'y ajoute le discours culturel conservateur qui forge une image identitaire nationale spécifique : celle du peuple canadien-français catholique, à vocation agricole. Cette opposition à la tentation protestante, anglo-canadienne et américaine, de la ville, de l'industrie et du commerce est complétée par une valorisation de l'héritage linguistique canadien, rural qui, à la différence de la France, dévoyée par le républicanisme, la modernité et la laïcité de la Révolution, aurait conservé l'usage pur de l'ancien français.

Il s'ensuit la valorisation relative du folklore qui caractérise non seulement la période romantique, mais qui se poursuit sous forme d'investigation ou d'exploitation des sources et racines populaires jusque dans les années 1980. Témoin les récits folkloriques insérés dans *L'influence d'un livre* (1837) de Philippe-Ignace Aubert de Gaspé fils, dans *Les Anciens Canadiens*, (1863) de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé père, les récits et recueils inspirés par le programme national de l'École patriotique de Québec (Joseph-Charles Taché, Honoré Beaugrand) où la parole vive et l'oralité authentifient le message littéraire. Par ailleurs, l'existence du métier des chanteurs et narrateurs populaires illettrés est mentionnée par Aubert de Gaspé père dans *Les Anciens Canadiens*, alors que Louis-Honoré Fréchette parle d'un certain Groperrin déclamant la poésie aux marchés de Montréal et de Québec (*Originiaux et Détraqués*, 1892). Jean Narrache utilisera la langue parlée dans sa poésie argotique (*Quand j'parl' tout seul*, 1932 ; *J'parl' pour parler*, 1939). La chanson — folklorique ou composée par des auteurs comme Joseph-Isidore Bédard ou George-Émile Cartier — est rassemblée et publiée dans de

nombreux recueils par John Quliam (1821), Ludger Duvernay (1830), Joseph Laurin (1838), Ernest-Amédée Gagnon (1865), etc.

La fondation, par Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard, des Archives de folklore à l'Université Laval (1944) encourage des travaux dont la publication se prolonge au-delà de la période de la Révolution tranquille : le jésuite Germain Lemieux publie 26 tomes de contes et chansons franco-ontariens *Les Vieux m'ont raconté* entre 1973 et 1987, Conrad Laforte édite les contes du Saguenay — *Menteries drôles et merveilleuses* (1978), le sémioticien et ethnographe Clément Légaré rassemble les *Contes populaires de la Mauricie* (1978) qui complètent les *Contes de bûcherons* (1976) de Jean-Claude Dupont. Ce retour du folklore après 1960 est confirmé par la réédition, en 1973 et 1979, de *La Chasse-galerie et autres contes* (1900) d'Honoré Beaugrand.

La campagne et la thématique rurale dominent la littérature jusqu'aux années 1930. Le roman du terroir (Patrice Lacombe, Antoine Gérin-Lajoie, Louis Hémon, Félix-Antoine Savard, Ringuet, Claude-Henri Grignon, etc.) seconde le programme de la «nationalisation de la littérature» proposé par le critique Camille Roy (1909)⁸. En poésie, ce but sera poursuivi par les «régionalistes» de l'École littéraire de Montréal (revue *Le Terroir*, 1909; Charles Gill, Albert Ferland, Jean Charbonneau, É.-Z. Massicotte). Le poids de cette tendance confère à l'oralité rurale et à ses spécificités une place importante.

À la composante rurale, populaire de l'imaginaire national s'ajoute la composante élitiste où se manifeste l'influence de la rhétorique dans la formation des intellectuels canadiens-français, notamment au 19^e siècle. Côtrolés par le clergé, les collèges dispensent une culture classique avec, comme référence culturelle, non pas les lumières du 18^e siècle, mais le siècle de Louis XIV caractérisé par le modèle oratoire de Bossuet. La composante baroque ou baroquissante s'en trouve renforcée. Tout au long du 19^e siècle, l'art oratoire, tant sacré que laïque, est hautement estimé. Les discours de l'abbé Jean Holmes aussi bien que ceux des journalistes, hommes politiques et intellectuels de tout bord sont publiés — plus de 250 discours et conférences rien que pour la période la plus fructueuse — 1840–1870, avec les noms comme Étienne Parent, Joseph Painchaud, Louis-Antoine Dessaulles, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, abbé Joseph-Sabin Raymond. La mise en scène de la parole et le spectacle public favorisent la carrière politique de Louis-

⁸ C. Roy: 'La Nationalisation de littérature canadienne, Bulletin du parler français' III, 1904/1905.

Joseph Papineau, de Wilfrid Laurier, Honoré Mercier, mais aussi le retentissement des discours d'Henri Bourassa.

Ainsi, par plusieurs canaux, le parlé s'introduit dans l'écrit comme marque de la canadienité, de l'authenticité, de l'identité nationale, en soutenant l'importance relative de l'oralité.

3.

Cette constatation simplifiée cache la complexité de la situation due à la double périphérisation du français canadien. En effet sa différence, par rapport au français de France, est perçue par les élites canadiennes-françaises mêmes non seulement comme une marque d'authenticité et de sauvegarde des anciennes valeurs, mais aussi comme une normativité défectueuse, celle des couches sociales non-instruites. Cette opinion est renforcée par celle des Anglo-Canadiens qui parlent du *French Canadian patois*. Le purisme canadien français oscille entre la valorisation du parler des paysans et l'effort d'éradiquer les incorrections et les anglicismes. Dès la première rubrique d'Arthur Buies, en 1864, *Barbarismes canadiens*, paraissant dans *Le Pays*, et jusqu'à la fin des années 1950, on peut dénombrer 64 rubriques aux titres éloquentes : *Corrigeons-nous, Épurons notre langue, Dites en bon français, Parlons mieux, Sauvegardons notre langue, La langue de nos pères, Le terroir*, etc. Le français canadien est souvent taxé d'*informe*, de *désarticulé*, *boiteux*, *anémique*, *corrompu*, *abâtardi*, *gangréné*, et désigné comme *patois*, *jargon*, *baragouin*, *canayen*, *petit nègre*, *iroquois*⁹.

Le masochisme puriste s'intensifie à mesure qu'évolue la société canadienne et que le discours identitaire conservateur se montre incompatible avec la nouvelle réalité. La grande crise des années 1930 décompose la société rurale, considérée jusque-là comme la base des valeurs canadiennes-françaises traditionnelles. La guerre et l'après-guerre accélèrent l'urbanisation, l'industrialisation et la modernisation. Le dilemme des élites canadiennes-françaises découle de l'incapacité de s'identifier au nouveau peuple, celui des villes et de la périphérie urbaine qui parle un français anglicisé, appelé *joual* par l'écrivain et publiciste Claude-Henri Grignon.

Le changement viendra avec la Révolution tranquille, après 1960. Le processus le plus important, en ce qui concerne le statut de la langue, est la dépériphérisation et la constitution d'une centralité culturelle et linguistique. Une des concrétisations du processus est la fondation de

⁹ M. Plourd et coll. : *Le Français au Québec*, Québec : Fides 2003 : 200.

l'Office de la langue française (1961) qui établira la *Norme du français écrit et parlé au Québec* (1965) en considérant le français canadien non pas comme subordonné à la norme française européenne, mais comme une variante du *français international*, à égalité avec les autres variantes — française, belge, suisse, etc¹⁰. La nouvelle centralité constitue un point d'ancrage pour la récupération de l'héritage culturel et partant de l'oralité et du langage parlé.

La justification idéologique majeure viendra de la revue *Parti pris* (1963–1968). En s'appuyant sur les théories de la décolonisation du sociologue Jacques Berque, de l'écrivain tunisien Albert Memmi et du révolutionnaire antillais Frantz Fanon, les intellectuels du *Parti pris* comme André Major, Gérald Godin ou Paul Chamberland identifient la situation québécoise comme celle d'un peuple triplement colonisé — par la France et l'Angleterre, par les Anglo-Canadiens et par le capital américain¹¹. Pour exprimer et secouer cette aliénation, il faut, selon eux, utiliser la langue aliénée, celle de la périphérie urbaine et sociale — le français abâtardi par l'anglais — *le joul*. La récupération du parlé urbain se fera grâce aux romanciers et dramaturges comme André Major, Jacques Renaud, Victor-Lévy Beaulieu, Michel Tremblay. Ce dernier saura donner à la thématique sociale locale une dimension universelle en l'insérant dans la tradition canadienne-française du théâtre religieux¹² et en imposant au joul des procédés rhétoriques «littérisants» et la forme du théâtre antique (chœurs).

L'engouement pour l'oralité et la langue parlée se combine avec l'idée de la mission sociale et politique du théâtre. On québécoise et on joulise les pièces classiques. Il en est ainsi pour la version *joulisée* de Réjean Ducharme *Le Cid magbané* (1968) ou pour l'adaptation, par Raymond Cloutier et Paule Baillargeon, de la pièce de Bertold Brecht sous le titre de *T'es pas tannée, Jeanne d'Arc ?* (1969). La mode du joul profite aussi à l'introduction du dialecte acadien dans les pièces et romans d'Antonine Maillet.

¹⁰ Voir Office de la langue française, 'Les canadianismes de bon aloi', *Cahiers de l'Office de la langue française*, N° 4, Québec, 1969.

¹¹ L'idée est assez répandue comme le montre le succès de l'essai de Pierres Vallières *Nègres blancs d'Amérique* (1968). Par ailleurs la revue *Parti pris* est à l'origine du terme de *littérature québécoise* qui confirme et consacre un des aboutissements de l'autonomisation de l'espace culturel québécois et de la constitution de la centralité. Voir *Parti pris*, II, 1965 — numéro thématique «pour une littérature québécoise».

¹² *La Passion* de Germain Beaulieu (1902) fera plus de 30.000 entrées en trois semaines, à Montréal. *Le Triomphe de la Croix* (1903) de Julien Daoust triomphera sur les scènes canadiennes et américaines.

La situation est caractérisée par Bernard Dort comme la capacité du théâtre québécois de manier la langue parlée, à la différence de la culture française :

En France, le théâtre utilise la langue écrite, non la langue parlée. C'est un des problèmes du théâtre français du XX^e siècle. Je crois qu'ici au Québec, le théâtre est enrichi du fait de l'existence d'une langue parlée, mais en même temps cette virtualité est affaiblie du fait que la langue écrite reste une langue «d'ailleurs»¹³.

L'implication du parlé et de l'oralité dans le littéraire ne se résume pas au joual qui, d'ailleurs ne fait pas l'unanimité¹⁴. Il importe de souligner que le processus même s'inscrit dans une dynamique identitaire générale—celle de l'affirmation de l'autonomie de l'espace culturel québécois et canadien-français—la québécutude : d'où aussi la recherche d'une nouvelle langue littéraire, comme l'indique pertinemment l'observation de Bernard Dort, et les expériences langagières de Godbout, cité ci-dessus, de Ducharme et de bien d'autres. Le ton est résumé par le titre évocateur de l'essai de Michèle Lalonde *Deffence et illustration de la langue quebecqoyse* (1979). Toujours est-il que l'oralité et le parlé entrent, sous différentes formes, en ligne de compte.

Les années 1960 sont, selon l'expression du poète Roland Giguère, «l'âge de la parole»¹⁵. La littérature, dans son ensemble, est investie d'une mission sociale et politique. Même si le fait n'est entièrement partagé ni par ceux qui s'engagent, comme Hubert Aquin ou Jacques Godbout, pour la cause nationale¹⁶, la parole vive occupe l'espace public. Il ne s'agit pas seulement du théâtre, mais aussi de la poésie et de la chanson. La Nuit de la poésie (27.3.1970) au théâtre montréalais du Gesù qui a réuni une foule de mille auditeurs jusqu'au petit matin est suivie des autres nuits et rassemblements comme ceux de Saint-Jean (juin 1971, 5.000 spectateurs) et des Plaines d'Abraham à Québec (août

¹³ Entretien de Thérèse Arbic et de Robert Chartrand avec Bernard Dort in 'Sur le travail théâtral', *Chroniques* I, 1975 : 17.

¹⁴ Pierre Elliott Trudeau s'indigne du «lousy French», le joual est critiqué par Jean-Paul Desbien dans *Les Insolences du frère Untel* (1960) et par Jean Marcel dans *Le Joual de Troie* (1973), etc.

¹⁵ Cf. R. Giguère : *L'Âge de la parole. Poèmes 1949–1960* (1965).

¹⁶ Jacques Godbout parle du «texte national [...] sur le mur québécois des lamentations» et «du chantage du pays». 'Écrire', in *Le Réformiste. Textes tranquilles* (1975) et in *Europe*, mars 1990, p. 115 sq. Voir aussi la réaction de Jacques Brault in *Culture vivante*, 1967, p. 56 : «On en a surbavé du thème de l'engagement ici.» Cf. *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, IV, 1960–1969*, Montréal : Fides, 1984 : XVII.

1974, 150.000 spectateurs). Le festival de la poésie se tient régulièrement à Trois-Rivières depuis 1985.

Les facteurs sociaux, politiques ou socio-linguistiques concourent avec les facteurs littéraires — esthétiques. L'implication du parlé et de l'oralité dans le littéraire font partie des expériences littéraires du modernisme et du postmodernisme. Ce dernier introduit, notamment, les concepts d'altérité et de métissage, particulièrement fructueux dans le contexte québécois, dans la mesure où ils ouvrent la voie non seulement à la poésie formaliste, mais surtout à la littérature féministe, migrante et celle des premières nations.

La période culminante de la présence culturelle de l'oral et de l'oralité dans l'écrit littéraire se clôt avec les années 1970. Les lois linguistiques du gouvernement québécois, surtout la Charte de la langue française (1977) transforment le discours identitaire, désengagent la littérature de l'implication publique et de son rôle dans la recherche de la québécoisité. La nouvelle identité territoriale québécoise et la nécessité de l'intégration des immigrants soulignent la normativité au détriment des particularismes. Toutefois, les acquis de la dynamique historique restent inscrits dans la culture, constituent une référence.

Conclusion

Le bref aperçu de la situation canadienne-française et québécoise permet de montrer le jeu des facteurs de continuité et de discontinuité. Les ruptures et transformations historiques — politiques, démographiques, sociales, mais aussi culturelles et esthétiques — stimulent la récupération et la réinsertion de l'héritage culturel. Ainsi, l'expérience de l'oralité baroque de même que celle de la période romantique s'inscrivent dans le modernisme et le postmodernisme. La mise en scène de la parole, la culture de la parole vive et du parlé, l'altérité linguistique et culturelle constituent autant de constantes d'une tradition culturelle.

La complexité du phénomène nécessite qu'on l'envisage sous plusieurs angles : expériences historiques et sociales, contacts linguistiques, socio-linguistiques et culturels, dynamique de la périphérie et de la centralité culturelles, problématique de la norme linguistique, etc. Le point de convergence est sans doute la structuration et la hiérarchie des valeurs dans le domaine culturel et linguistique — autrement dit leur axiologie.

À la différence de la culture française, où la structuration « par en haut » s'impose dès le 12^e siècle avec la constitution du code courtois,

élitiste, comme point de référence dominant, la tradition canadienne-française a joué en faveur de l'émergence des valeurs «par en bas», par le peuple, sans toutefois renverser complètement la tendance en niant le modèle français d'origine. Entre le modèle «aristocratique», «élitiste» (cultures française, italienne, anglaise, polonaise, etc.) et le modèle «plébeien» (culture tchèque, p. ex.), la situation canadienne-française représente un état intermédiaire. C'est cette configuration axiologique spécifique qu'il convient de respecter en abordant la problématique du rapport entre le parlé et l'écrit dans la culture canadienne-française et québécoise.